

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP.: — 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr.  
 Hors du DÉP.: — » 6 » 11 » 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue Valentré.  
 PARIS : HAVAS et C<sup>e</sup>, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

Imprimerie A. Layton.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent  
 RÉCLAMES — ..... 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

### Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS
40 h. 25 <sup>m</sup> matin.	4 h. 40 <sup>m</sup> matin.	6 h. 45 <sup>m</sup> matin.	7 h. 17 <sup>m</sup> matin.	7 h. 50 <sup>m</sup> matin.	9 h. 11 <sup>m</sup> matin.	11 h. 42 <sup>m</sup> matin.	9 h. 52 <sup>m</sup> matin.	12 h. 51 <sup>m</sup> matin.
5 h » soir.	1 » 00 » soir.	2 » 41 » soir.	3 » 52 » soir.	4 » 18 » soir.	5 h. 17 <sup>m</sup> soir.	8 h. 10 <sup>m</sup> soir.	5 » 45 <sup>m</sup> soir.	4 » 39 <sup>m</sup> »
10 h 21 »	5 » 45 »	7 » 39 »	9 » 22 »	9 » 41 »	—	4 h. 41 <sup>m</sup> matin.	11 » 7 » »	2 » 58 » soir.

Train de marchandises facultatif : { Départ de Cahors — 5 h. «<sup>m</sup> matin.  
 Arrivée à Cahors — 8 h. 56<sup>m</sup> soir.

Train de foire : { Départ de Libos. — 7 h. 10<sup>m</sup> matin.  
 Arrivée à Cahors. — 9 h. 15<sup>m</sup> matin.

Cahors, 28 Octobre.

On sait qu'un décret du président de la République, inséré au *Journal officiel*, convoque le Sénat et la Chambre des députés en session extraordinaire pour le 9 novembre prochain. Ainsi se confirment les renseignements qui avaient été donnés sur les résolutions du gouvernement à cet égard.

Il paraît définitivement décidé que le ministère fera aux Chambres, dès leur retour, une communication qui renfermera le programme du cabinet. Ce que sera cette communication, il est encore difficile de le dire. Les journaux qui prétendent pouvoir en définir dès à présent l'esprit, et même en indiquer à peu près les termes, nous semblent aller un peu vite en besogne. Il est peu probable que le gouvernement ait déjà formulé son discours de rentrée. Ce qui est certain, c'est qu'il ne saurait se dispenser de donner au Parlement des explications sur ce qui s'est passé pendant les vacances législatives et sur ce qu'il compte faire.

### LE GÉNÉRAL DE CISSEY.

Le *Gaulois* dont les révélations et le procès ont eu pour résultat l'incident Cissey, raconte une conversation que l'un de ses rédacteurs vient d'avoir avec cet officier général. Nous reproduisons à titre de document les principaux passages de cet entretien :

— Mon général, on vous accuse d'imprudence, de concussion et de trahison. L'imprudence, se sont les deux lettres que vous avez écrites : mais déjà on dit dans le public — « S'il n'y avait que ça!... »

— Comment ! s'il n'y avait que ça !... Mais c'est sur ça seulement que j'ai demandé tout d'abord une enquête et que le général Farre m'a refusé le droit de faire la lumière. Eh bien, de ces deux lettres, l'une, relative à l'achat d'une maison, n'était inspirée que par une pensée de conciliation et n'avait d'autre but que d'éviter l'éclat d'un procès. Je connaissais à peine M<sup>me</sup> Jung, et je n'ai jamais vu M. Jung. L'autre, concernant l'affaire du Prytanée, était tout bonnement destinée à faire ouvrir les portes d'un collège à une mère qui était, quoi qu'en ait dit l'avocat de M. Jung, autorisée par un jugement à voir son enfant.

— Mais que répondez-vous à cette odieuse accusation de concussion, à ces histoires de marchés de chevaux, d'achats de chassepots, du suicide du lieutenant-colonel Clément, etc. ?

— Sur la question des marchés de chevaux, ma réponse est très simple : il n'y en a pas eu un seul pendant la durée de mon ministère. La remonte s'est faite dans les conditions normales. Je me rappelle même qu'un de mes collègues m'avait recommandé des chevaux américains ; je fis savoir aux marchands que, s'ils voulaient faire venir leurs chevaux, on pourrait peut-être les acheter après les avoir vus, mais pas sur commande et sans examen.

Quant au colonel Clément, dont on a malheureusement mêlé le nom à cette histoire de chevaux allemands, il n'avait rien à y faire. Il

ne s'est pas brûlé la cervelle pour des marchés de chevaux, puisqu'il n'y pas eu de marchés. Il est vrai qu'il s'est tué, mais voici pourquoi :

Au moment de la guerre, il avait comme valet de chambre un ancien soldat, qui, quoique veuf avec enfants, voulut entrer dans l'armée comme remplaçant, pour profiter de la prime très élevée, comme vous savez, à cette époque. Le colonel Clément, qui lui était très attaché, eut la faiblesse de lui donner un faux certificat, attestant qu'il était célibataire. La fraude, reconnue bien plus tard, fut dénoncée par M. Pézeril, sous-intendant militaire, et déferée directement au parquet, contrairement à la règle. Mais le parquet était saisi et dut agir.

Le colonel Clément fut condamné par le tribunal correctionnel de Caen, et c'est après ce jugement qu'il se brûla la cervelle.

Et les 100,000 chassepots maintenant ?

— Un jour le comte Harold de Molke, frère du ministre de Danemark, vint me trouver dans mon cabinet et me dire que par un de ses amis, un Autrichien, il pourrait me faire retrouver, à des conditions très avantageuses, 100,000 chassepots qui étaient en Allemagne.

— Nous avons un modèle nouveau lui répondis-je ; nous n'avons pas besoin d'en acheter d'anciens. Je faisais allusion au fusil Gras.

M. de Molke me répliqua : « Vous les transformerez, et ce sera encore très avantageux. »

Je ne lui répondis pas sur ce point, mais à ce moment nous manquions de sabres ; il nous en fallait vingt mille pour la cavalerie, et je savais qu'ils se trouvaient en Allemagne. Je pensais pouvoir conclure les deux marchés ensemble.

Puis, comme cette opération constituait « un armement », j'allai trouver mon collègue des affaires étrangères et le consulter.

« Plus vous serez armé, me répondit-il, plus on nous respectera. »

Je vis également mes autres collègues à ce sujet. Ils furent tous du même avis. Bien mieux ! je me rendis à la commission des comptes de liquidation, que présidait alors M. Duclerc. Je fus approuvé.

J'achetai alors les chassepots, en exigeant que tous fussent d'origine française, car vous savez que pendant la guerre, on en a fabriqué un peu partout.

C'est la direction d'artillerie de Douai qui fut chargée de la réception ; sur les instructions du général Berge, elle se montra très sévère et n'accepta que les armes non-seulement ayant fait feu devant elle, mais en état de faire un bon service.

— Jose à peine, mon général prononcer devant vous le mot de trahison à propos de plans de mobilisation et des fortifications.

— Les plans de mobilisation ! mais on voit bien que tous ceux qui en parlent ne savent pas le premier mot de ce que c'est. Vous voyez bien cette table n'est-ce pas ? eh bien, le plan de mobilisation ne tiendrait pas dans sa hauteur. C'est le travail de trois ou quatre bureaux, et il faudrait des jours et des nuits pour le copier, et pour cela encore, il faudrait la complicité multiple de tous les bureaux !

Quant aux plans des fortifications, ils sont toujours restés à la direction du génie et ne sont jamais entrés dans mon bureau.

D'autre part on lit dans la *Lanterne* :

On affirme aujourd'hui que l'ex-colonel Clé-

ment est en Amérique, où il ne cherche même pas à dissimuler sa décoration d'officier de la Légion d'honneur, qu'il porte ostensiblement à sa boutonnière.

On annonce que M. le général de Cissey, ayant sollicité et obtenu de M. le ministre de la guerre l'autorisation de citer devant les tribunaux ses principaux diffamateurs, se propose de poursuivre l'*Intransigeant* dans la personne de M. Henri de Rochefort et le *Petit Parisien* dans celle de M. Laisant. Un journal de Nantes serait également poursuivi. L'avocat de M. de Cissey serait M<sup>e</sup> Robinet de Cléry.

### Chronique locale

ET FAITS DIVERS.

L'inauguration de la statue de Jeanne d'Arc à Compiègne a été, le 10 de ce mois, l'occasion de fêtes magnifiques. M. le ministre des travaux publics présidait la cérémonie, ayant à ses côtés M. Pradelle, préfet de l'Oise, les sénateurs et les députés du département. Le soir, banquet splendide à l'Hôtel de Ville. Qu'on nous permette ici de prêter plus particulièrement l'oreille ; car, parmi les nombreux toast portés, nous distinguons la voix amie et éloquente d'un Quercynois. C'est un véritable discours que notre compatriote, M. Pradelle, prononce en l'honneur de Jeanne d'Arc, au milieu des marques les plus flatteuses d'approbation. Voici ce morceau de belle littérature où pensées et expressions rivalisent d'élevation et de goût, ennoblies encore par des élans du patriotisme le plus pur :

Messieurs,

C'est le cœur tout ému du magnifique spectacle de cette journée que je porte la santé du Chef de l'Etat, de M. Jules Grévy, président de la République.

Ce nom Vénééré, ce titre suprême, qui symbolisent à la fois la Patrie et la République, n'ont jamais été salués en une fête plus digne et de la République et de la Patrie.

L'œuvre de Jeanne d'Arc ne fut-elle pas le salut de la Patrie par le peuple, et quelle fête pourrait plus que celle-ci être revendiquée par la démocratie française ?

En Jeanne le peuple s'incarne avec toutes les grandeurs et toutes les gloires que l'esprit humain peut rêver, et pour avoir par elle pratiqué tous les devoirs ne fut-il pas fondé à s'estimer dès elle digne de tous les droits ?

Quel pouvoir eut jamais origine plus auguste, — le salut du pays ; quelle gloire, — plus flamboyante aurore, — le bucher d'une martyre du patriotisme ! Peuple de France, il n'y a jamais eu dans l'histoire rien de pareil à Jeanne d'Arc, ta fille.

Et quelle cité, ajouterai-je, quelle cité après Domremi qui vit naître la Pucelle, après Orléans qui devint sa ville d'adoption, quelle cité pourrait être mieux choisie pour célébrer Jeanne d'Arc que Compiègne où prit fin sa mission ?

Ah ! certes, ce sera pour notre ville une éternelle douleur que la bonne Jeanne d'Arc

ait été faite prisonnière sous nos murs, mais ce ne saurait être un remords. Compiègne appartenait à Jeanne âme et corps, comme Jeanne à Compiègne. Jeanne, dit le plus populaire de ses historiens, M. Henri Martin, Jeanne avait en grande affection les habitants de Compiègne, parce qu'ils étaient bons Français. Et lorsque, prisonnière, elle eut appris que ses bons amis de Compiègne jusqu'aux petits enfants devaient être mis à feu et à sang quand la ville serait prise, elle résolut de mourir ou d'échapper aux Anglais pour retourner à Compiègne.

Elle ne put réussir à s'évader, hélas ! mais du moins, avant de mourir, elle apprit, au Crotoi, que, après cinq mois de siège, les troupes française, secondées par une vigoureuse sortie des gens de Compiègne, avaient, le 24 octobre 1430, mis en déroute l'étranger.

Tout ici nous parle de Jeanne, dans cette Ile-de-France qui est comme le cœur de la France, Crépy-en-Valois, où elle était un mois après le sacre de Charles VII à Reims ; Senlis d'où elle chassa Bedford, deux mois après ce même sacre ; Beauvais, qui, après des lignes menaçantes avec Compiègne et Senlis avait, à son éternel honneur, chassé, un an auparavant l'homme que la mort de Jeanne a rendu odieux.

Où, tout nous parle d'elle en ce coin du sol national, comme tout nous parle d'elle en cette fête patriotique. Et n'est-ce point entre les nombreux privilèges de ce département si privilégié, le plus précieux et le plus beau ? Quel passé pourrait mieux nous donner l'amour de cette patrie dont Jeanne fut l'âme, la foi en cette démocratie dont Jeanne est l'orgueil ?

Le ministre qui porte avec éclat un nom qui, trois siècles après Jeanne d'Arc, sonna haut, lui aussi, dans l'histoire de la défense nationale, ne me démentirait pas s'il était encore parmi nous. Il ne me démentirait pas non plus le grand patriote qui, voilà de cela dix ans, ne pouvant sauver nos frontières, sauva du moins notre honneur.

Patrie, démocratie ; deux termes désormais inséparables et dont la réunion signifie République, n'est-ce point là l'avenir de notre France, son avenir et son espérance ?

Je bois à celui qui est parmi nous l'incarnation la plus élevée et la plus pure de cet avenir et de cette espérance, au chef de l'État, à M. Jules Grévy, président de la République.

*M. Ch. Valois*, au nom de la Société des gens de lettres remercie la ville de l'accueil qui lui a été fait et porte un toast à la santé d'un de ses sympathiques confrères de la Société des gens de lettres, M. Pradelle, préfet de l'Oise.

Réponse du préfet de l'Oise :

Messieurs,

Les paroles que vous venez d'entendre me touchent profondément, et je suis à la fois heureux et fier d'être revendiqué par la Société des gens de lettres comme un des siens. Un des siens, je le suis en effet depuis de longues années déjà, et je n'en fus jamais plus flatté qu'aujourd'hui puisque j'en tire l'honneur d'être le confrère d'écrivains tels que MM. Jules Troubat, le bibliothécaire du Palais de Compiègne, Jules d'Argis, Augustin Chalmel, Paul Parfait, Charles Valois, les délégués de la Société parmi nous.

A cette santé portée avec tant de sympathie, je ne saurais mieux répondre qu'en portant à mon tour la santé de la Société des gens de

lettres, dans la personne de son vénéré président, M. Henri Martin, l'ancien ministre de la Justice. Aucun nom ne saurait être prononcé avec plus de raison que celui-là en un jour consacré à la glorification de Jeanne d'Arc.

L'éminent historien en qui revit, avec tout son patriotisme ardent, l'âme du vieux sol qui nous porte, n'a-t-il point, par l'œuvre si émue qu'il a consacrée à la grande vierge de France, comme fait sienne cette auguste figure.

Je bois à M. Henri Martin, président de la Société des Gens de lettres, l'ancien ministre de la Justice; je bois à MM. les délégués de la Société des Gens de lettres, nos hôtes; à la Société des Gens de lettres toute entière. Je bois enfin à la presse nationale, qui est comme l'expression quotidienne et toujours vaillante de cette Société française. (Applaudissements répétés).

M. Pradelle est très entouré et très complimenté par les divers hommes politiques et les représentants de la presse parisienne qui assistent au banquet.

L'Officiel du 20 publie les noms des jeunes licenciés en droit nommés, à la suite du concours des 5 et 6 octobre, élèves-commissaires de marine. Sur cette liste, nous sommes heureux de signaler le nom d'un compatriote, M. Deloncle (Antoine-Benoit-Joseph), ancien élève du Lycée de Cahors.

CONCOURS RÉGIONAL AGRICOLE DE 1881.

Le maire de la ville de Cahors vient d'être informé par M. le ministre de l'agriculture et du commerce, que le concours régional agricole qui doit se tenir en cette ville pendant 1881, aura lieu du 21 au 30 mai.

Le programme du concours sera prochainement imprimé.

APPEL DE LA CLASSE DE 1879.

Les jeunes soldats de la classe de 1879 ainsi que les ajournés des classes de 1878 et 1877 reconnus bons pour le service en 1880, et ceux des mêmes classes dont les sursis sont expirés, seront appelés à l'activité: Savoir:

Les hommes de la première portion du contingent de l'armée de terre, les 10 et 13 novembre.

Ceux de la seconde portion, le 15 du même mois.

Les devancements d'appel sont ouverts dès à présent, pour les corps des troupes auxquels les jeunes soldats sont affectés, mais sans qu'il soit possible de changer la destination indiquée par la circulaire ministérielle du 10 de ce mois, et sous la réserve que, les hommes de la seconde portion qui demandent à devancer l'appel s'engageront à servir pendant le même temps que ceux de la première portion.

Le total de l'appel comprendra 158,548 hommes, dont:

113,168 de la première portion;  
45,380 de la seconde portion;

Parmi les 113,168 hommes de la première portion, on en compte:

104,300 de la classe de 1879;

6,318 ajournés de la classe de 1878;

1,550 ajournés de la classe de 1877.

Parmi les 46,380 hommes de la seconde portion, on en compte:

42,622 de la classe de 1879;

2,820 de la classe de 1878;

938 de la classe de 1877.

Mais en raison des non-valeurs provenant des dispenses à titre de soutien de famille, des sursis d'appel, des réformes, des décès, des exclusions et des insoumissions, les chiffres de chacune des deux portions se réduisent au nombre d'incorporations suivants:

105,000 pour la première portion;

42,426 pour la seconde portion.

On étudie en ce moment au ministère de la guerre un nouveau système de recrutement d'après lequel le service militaire obligatoire serait uniformément réduit à trente mois, c'est-à-dire à deux ans et demi.

Nous croyons savoir que la répartition des jeunes soldats de la dernière classe a été faite en vue de ce système qui sera mis prochainement en vigueur.

Il est indéniable que ce sera une amélioration

sur le système actuellement en vigueur, lequel est vivement critiqué par tous les chefs de corps.

UNE SAGE RÉFORME.

Nous apprenons que M. Cochery vient de terminer une double étude qui aura pour résultat de mettre la France, au point de vue postal et télégraphique, au premier rang des nations, tandis qu'elle n'occupait jusqu'ici que le septième ou le huitième.

La première étude doit avoir pour conséquence la réforme de la taxe postale intérieure, réduisant de 15 à 10 centimes le port des lettres pour toute la France, en augmentant d'un cinquième le nombre des facteurs actuels et des employés des postes dont les appointements seront portés à des chiffres plus élevés.

La seconde étude aurait pour but de relier toutes les stations télégraphiques de la France, créées ou à créer, par des câbles souterrains qui auront l'avantage d'être à l'abri des variations atmosphériques, surtout des orages, des incendies et des inondations, et qui doubleront la rapidité de notre service télégraphique.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT.

Séance du 18 octobre 1880

PRÉSIDENCE DE M. DANGÉ D'ORSAY,

M. Balagayrie, maire de Meumont, et M. Bastide, docteur en médecine à Toulon, sont admis membre Correspondants.

Il est donné communication de la part de M. Barriaty d'une pièce d'or espagnole du xiv<sup>e</sup> siècle, trouvée à St-Caprais.

La Société décide qu'elle fera, dans la limite de ses ressources, tout le possible pour publier des Documents inédits concernant l'histoire du Quercy. Elle charge M. L. Combarieu de s'entendre avec M. Lacombe pour reprendre la traduction du *Te Igitur*. Elle charge également M. F. Cangardel de l'impression du manuscrit Malleville dans le Bulletin de la Société.

M. Malinowski communique le compte-rendu de la séance du 4 septembre dernier de l'Académie des sciences morales et politiques, dans lequel M. Callery, exposant les origines et les pouvoirs des Etats généraux et provinciaux de l'ancienne France, mentionne un mémoire inédit de M. Baudel relatif aux Etats du Quercy.

M. Malinowski fait un compte-rendu sommaire des cinquième et sixième volumes de l'histoire des Evêques de Cahors par M. Cyprien Lacarrière, curé de Creysse.

M. Lebœuf fait connaître les principales espèces du groupe des corollifères du département du Lot. Au moyen de son herbier, il expose leurs caractères et leurs principales propriétés. Ce groupe comprend dans le département 23 familles, 75 genres et 135 espèces.

Par décret en date du 14 octobre 1880, rendu sur le rapport du ministre de la marine et des colonies, notre compatriote, M. Bourette, deuxième substitut du procureur de la République près le tribunal de St-Denis (Réunion), a été nommé substitut du procureur de la République près le siège de St-Pierre (Réunion).

Un terrible accident est arrivé le 18 du courant, aux Tuileries, commune de Rouffillac, dans un poits de sondage de la ligne du chemin de fer de Montauban à Brive. Les nommés Gineste (Edouard) et Pommayrac (Jean), employés, étaient descendus dans ce puits, profond de 36 mètres, pour prendre les mesures des travaux exécutés dans la journée. Leur besogne terminée, ils avaient pris place pour remonter dans la benne et n'étaient plus qu'à 4 mètres de l'orifice lorsque le câble se brisa et les deux infortunés furent précipités dans le vide. L'un, Pommayrac, a été tué sur le coup. Par le plus grand des hasards, les blessés qu'a reçus le sieur Gineste sont sans gravité. M. le docteur Calmeille, appelé en toute hâte, lui a donné les soins que réclamait son état.

Morts ensemble. — Le 18 du courant, le nommé Caussat (Jean), âgé de 76 ans, et sa sœur, Caussat (Antoinette), 79 ans, tous deux cultivateurs au Vigan, ont été trouvés inanimés dans leur lit. Le médecin qui accompagnait M. le procureur de la République et M.

le juge d'instruction, a constaté que leurs corps ne portaient aucune trace de violence et qu'ils étaient morts de vieillesse.

Un incendie a consommé le 4 octobre courant, deux granges situées au village de Sempas, commune de Vaillac, et appartenant au sieur Laval et à la dame Serre. Les pertes évaluées à 2,000 fr., sont couvertes par des assurances.

Toujours des imprudences par les armes à feu.

Le 23 octobre, le sieur C. . . de Labastide-Murat, rentrant de la chasse, avait placé négligemment son fusil dans un coin de sa chambre.

Son fils, âgé d'une douzaine d'années, s'empara de l'arme, mit une capsule, puis couchant en joue sa jeune sœur, âgée d'une dizaine d'années et la petite El. C. . . sa voisine, âgée de trois ans, il fit feu sur le groupe; les plombs atteignirent à la tempe la plus jeune des fillettes qui tomba raide morte; la sœur de l'inconscient meurtrier est grièvement blessée au côté gauche.

Le cadavre d'une femme qui s'était noyée à Pastorat a été retrouvé ces jours derniers sur la chaussée de Vers.

Nous lisons dans les journaux de Périgueux:

Un violent orage a éclaté cette nuit sur Périgueux. Vers les quatre heures du matin, le tonnerre grondait avec force et la pluie tombait à torrents. Une heure plus tard, la foudre cessait d'éclater, mais la pluie tombait avec plus de violence encore. Ce matin, la pluie a cessé, le temps est doux, et le ciel, quoique gris, a cessé d'être menaçant.

Nous avons eu l'avant-courrier de cet orage hier soir, à Cahors. Vers 8 heures la foudre a grondé, et les éclairs ont sillonné les nues; mais aujourd'hui encore l'atmosphère est accablante et fait pressentir de nouveaux coups de temps.

THÉÂTRE DE CAHORS  
Spectacle du jeudi 28 octobre.

LES DOMESTIQUES

Comédie Vaudeville en 3 actes.

Après le Bal

Comédie en un acte.

BULLETIN VINICOLE

Il y a toujours beaucoup de mouvement et beaucoup d'achats dans tout le midi. Les acheteurs du dehors y sont venus renforcer le nombre des acheteurs locaux. Les prix sont très fermes. Voici quelques affaires qui doivent servir de types à la situation des cours.

Dans l'Hérault, les prix varient de 28 à 33 fr. le muid.

Dans le Roussillon on estime au quart de la récolte les achats faits.

Les petits vins pesant de 7 à 9° ont été payés des prix variant de 30 à 35 fr. la charge; ceux de 9 à 10° ont été payés de 35 à 40 fr.

Les vins supérieurs de 12 à 14° sont fermement tenus de 45 à 55 fr. la charge.

Dans le département de la Gironde les décuaisons sont terminées, les vins sont moins verts que l'an dernier, mais manquent surtout de couleur.

Dans la région de Marmande, on paye les 1880, 400 fr. le tonneau. Ici on a fait peu d'affaires et on ne peut baser un prix.

Du reste, les vins sont à peine goûtables et ce n'est guère qu'après trois semaines de barrique qu'on peut apprécier les vins nouveaux. Les vins blancs sont tenus à hauts prix, mais peu d'affaires. Nous l'avons dit, comme quantité la récolte a donné un résultat déplorable.

Dans les Charentes quelques rares plateaux épargnés par le phylloxera ont donné une récolte satisfaisante comme quantité et qualité, sur les côtes et dans les îles de Ré et d'Oléron, les vins seront bons et beaux comme couleur. Dans la région depuis Marennes jusqu'à la Rochelle, on cite les cours suivants: 200 fr. les vins blancs et 400 fr. les vins rouges, le tonneau nu, pris à la propriété.

Dans la Dordogne, les affaires en vins blancs doux se continuent, mais sans un grand entrain. On paie les bons ordinaires de 425 à 450 fr. le tonneau. Il n'est pas question d'affaires traitées en vins rouges nouveaux; on ne cite que quelques achats de vins de 1879 avec un peu de hausse sur les derniers prix que nous avons indiqués dans notre revue précédente.

Dans le Gers, il règne une certaine activité sur les marchés; il s'y traite surtout des vins blancs nouveaux; de 6 fr. le degré par barrique bordelaise, on est arrivé à 6 50 et 7 fr., ce qui est justifié par des achats faits à 50, 56 et 60 fr. les 228 litres, nus.

Le marché au vin, de création récente à Toulouse, est très fréquenté des courtiers propriétaires et des négociants; il s'y traite actuellement des affaires importantes en vins rouges à 3 fr. le degré; les Longages sont inabondables, tant sont élevées les prétentions des propriétaires.

On écrit de Nantes, que les vins ne semblent pas devoir réunir les qualités promises; en général ils seront peu alcooliques et entachés de verdeur. Le peu de muscadets qu'on a récoltés se vend de 115 à 120 fr. sur lie. Les gros plants sont demandés à 55 fr. et offerts à 60 fr. nus sur lie.

Les derniers avis de la Lorraine annoncent que la récolte a été peu abondante dans cette région, mais les vins sont beaux et bons. Il y a beaucoup de vin de vendu pour la Champagne, à 20 fr. les 40 litres. On cite quelques ventes en rouges ordinaires à 15 et 16 fr. la charge de 40 litres.

Dans le Lot les prix varient de 450 à 550 fr. le tonneau.

Sur la côte du Lot quelques crus ont atteint ce dernier chiffre.

Le prix moyen de la barrique de vin de table est de 90 fr.

Dernières Nouvelles

Paris, 26 octobre.

Contrairement à ce qu'on avait annoncé plusieurs journaux du matin, les capucins n'ont pas encore été expulsés. Aucune congrégation, d'ailleurs, n'a reçu la visite des autorités.

D'après des renseignements autorisés et pris sur place, on peut considérer comme dénués de tout fondement et même comme absolument fantaisistes, les récits que certains journaux continuent à publier sur les préparatifs que feraient les paysans des environs de Cholet pour s'opposer à l'exécution des décrets. (Havas).

La convocation du tribunal des conflits est définitivement fixée au jeudi 4 novembre prochain.

— La Paix assure que rien n'est arrêté relativement à l'ordre des travaux au tribunal des conflits; aucun rapport n'est déposé.

— Le Français croit que des mesures d'expulsion seront prises d'ici dimanche.

— Le Siècle demande au gouvernement si les faits relatifs à la démonstration des légitimistes d'Arles sont exacts et si le commissaire central et les autres autorités d'Arles ne sont pas encore destitués.

— La Rappel assure que l'évêque de Valence sera poursuivi devant la cour de Paris. M. Dauphin est chargé de l'instruction.

— La XIX<sup>e</sup> Siècle demande l'exécution du Concordat ou la suppression de ce contrat.

— Le Parlement dit qu'il ne suffit pas de viser les textes de loi dans les papiers administratifs pour faire courber tous les fronts et plier toutes les consciences.

— La République française déclare que le pays ne pardonnerait pas l'inertie en face des affaires en souffrance. Le gouvernement et les Chambres ne doivent donc chercher des titres de recommandation, auprès de leur juge définitif, que dans le travail.

— Le Voltaire déclare inexact le bruit d'après lequel M. Gambetta aurait l'intention de prononcer un grand discours avant la rentrée des Chambres.

Bourse de Paris

Cours du 28 octobre.

Rente 3 p. %	86.10
— 3 p. % amortissable	88.10
— 4 1/2 p. %	114.25
— 5 p. %	120.75

« Toujours désireux d'être utiles à nos lecteurs, nous croyons devoir, au moment où tout le monde pense à se prémunir contre les rigueurs de l'hiver, recommander d'une manière toute spéciale la Maison Busquet-Jules Huc (de Toulouse), qui, par la traditionnelle loyauté de ses relations, et sous l'impulsion de ses nouveaux Directeurs, a pris en ces derniers temps une si grande extension, et mérite ainsi d'être considérée comme la première maison du Midi. (Voir aux annonces, 3<sup>e</sup> page).

**LE SOIR** (14<sup>e</sup>) Grand journal Politique et Financier, ne coûte plus que **30 francs**. Une semaine d'essai : **UN franc**. Paris, rue Grange-Bailière, 12.

**MÉDECINE.**

**I. — Maladies de la Gorge, de la Voix, et de la Bouche, accidents causés par le mercure et le tabac.** — Faire usage des PASTILLES DE DETHAN, au sel de Berthollet : 2.150, la boîte.

**II. — Maladies de l'Estomac et des Intestins, digestions pénibles, manque d'appétit, aigreurs, renvois, vomissements, etc.** — Faire usage des PASTILLES et des POUDRES, DES PATERSON, au bismuth et magnésie. — Pastilles : 2 f. 50 ; — Poudres : 5 fr.

**III. — Appauvrissement du sang, fièvres, maladies nerveuses, — Le VIN DE BELLIN** au quinquina et Colombo, fortifiant, fébrifuge, anti nerveux, convient aux Enfants, aux femmes délicates, aux personnes affaiblies par l'âge, la maladie ou les excès. — la bouteille : 4 fr.

Dépôts à la pharmacie DETHAN, faubourg St-Denis, 90, PARIS et dans les principales pharmacies de France et de l'Étranger.

**Crédit Foncier de France**

**I. — Prêts hypothécaires à long terme de 10 à 60 ans sans amortissement.**

Intérêt 4 45 % par an, portant l'annuité à 4 80 % pour un prêt à 60 ans et à 5 0<sup>e</sup> pour un prêt à 50 ans. — Ces prêts sont remboursables à toute époque à la volonté de l'emprunteur.

**II. — Prêts hypothécaires à court terme de 1 à 5 ans.**

Intérêt 4 45 % par an. — Ces prêts en sont pas remboursables par anticipation.

**III. — Prêts communaux pour toute durée avec ou sans amortissement.**

Intérêt 4 50 % par an ou au dessous suivant l'importance du prêt et sans aucune commission.

**IV. — Les départements, les fabriques et autres établissements publics peuvent emprunter aux mêmes conditions que les communes, par acte sous seings privés, sans hypothèque et sans enregistrement.**

Pour tous renseignements s'adresser : au **Crédit foncier de France**, rue neuve des Capucines, 19, à Paris, et en outre aux Notaires.

**SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS**

Rendus sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, la **REVALESCIÈRE**

**REVALESCIÈRE**

**Du BARRY, de Londres**  
Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipations, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse ; diarrhée, dissenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose ; tous désordres de la poitrine, gorge, haleme, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins mœques, cerveau et sang. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants, 33 ans de succès, 100,000 cures, y compris celle de M<sup>me</sup> la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, M<sup>me</sup> la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le Dr-Prof. Dédé, etc.

Cure n° 63,476 : M. le curé Comparat, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesses, sueurs nocturnes.

N° 99,625 : Avignon, 18 avril 1876. La Revalésicère m'a guérie, à l'âge de 61 ans d'une épouvantable maladie de vingt ans, de douleurs les plus terribles, à ne pouvoir faire aucun mouvement, avec des maux d'estomac jour et nuit, et des insomnies horribles. — BOREL, née Carbonnetty.

Cure N° 98,614 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affection de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie ; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de la Revalésicère. — LÉON PEYCLET, instituteur à Cheyssous (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîte, 1/4 kil., 2 fr. 15 1/2, kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 12 kil., 70 fr. — La Revalésicère chocolatée au même prix. Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus agités. Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt partout chez les bons pharmaciens et épiciers, Du BARRY et C<sup>e</sup> (limited), 8, rue Castiglione, Paris. SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS ET SUBSTITUTIONS FRAUDEUSES.

Dépôt à Cahors, Vinet droguiste.

**TOULOUSE**

Rue du Coq-d'Inde, 9, 11, 13

Ancienne Maison Busquet, Jules Hue

**TOULOUSE**

Rue des Marchands, 30, 32, 34

**HENRY, BRUNEL ET BOSCH**  
SUCSESSEURS

Magasins de Nouveautés et Fabrique de Meubles, les plus vastes et les plus importants du Midi

1880-1881 Saison d'Hiver 1880-1881

Pour répondre à la confiance de leur clientèle, ainsi qu'à l'extension toujours croissante de leurs affaires, les Directeurs de la **Maison BUSQUET-JULES HUC**, ont dû, pour la Saison d'Hiver 1880-1881, apporter plus que jamais tous leurs soins à réunir dans leurs vastes magasins (qui sont, sans contredit, les plus importants du Midi) les plus belles Nouveautés, les plus jolis modèles de **Lingerie**, de **Confections** et **Costumes** pour dames et enfants qu'aient produit les premières Maisons de la Capitale. Ils s'efforcent toujours, en outre, et pour en faire profiter leur clientèle, de trouver et de traiter des **opérations réellement exceptionnelles**. Aussi, les marchandises indiquées ci-dessous quoique cotées à des prix extraordinaires de bon marché, sont-elles de **bonne qualité** et d'un **excellent usage**, au contraire de bien des Maisons, qui, à des prix dérisoires de bon marché, offrent des articles absolument sans valeur et ne pouvant servir à rien.

La plus grande complaisance est de rigueur dans les **GRANDS MAGASINS BUSQUET** pour renseigner, échanger ou rembourser tout objet qui a cessé de plaire ou qui ne répond pas à l'attente de l'acheteur.

**LAINAGES FANTASIES**

**Tissus** mélangés et écossais toutes nuances largeur 56 c., valeur 1 fr. 20 à **0.45**

**Écossais** haute nouveauté, tissus chaud et solide, largeur 1 m. 15, valeur réelle 2 fr. 25 à **1.35**

**Diagonale** irisée tissus tout lainé, largeur 1 m. 10, valeur réelle 2 fr. 40 à **1.45**

**Damassés** dernière nouveautés, brochés soies p. costumes et garnitures, depuis **2.60**

**ÉTOFFES POUR DEUIL**

**Cachemire** d'hiver garanti à l'usage et tout lainé, larg. 1 m., valeur réelle 3 fr. à **1.75**

**Cachemire** de l'Inde, largeur 1 m. 10 valeur réelle **1.75**

**Brochés** laine et soie pour garnitures, excellents tissus, des- sans nouveaux à **2.50**

**COMPTOIR DES SOIERIES**

**Faille** noire largeur 56 cent., au prix incroyables de **2.60**

**Velours** façonnés, toutes nuances, largeur 50 cent. **2.90**

Magnifique assortiment de **Satins** princesse et merveilleux Peluches velours unis, façonnés, ciselés, brochés et ondulés, depuis **9.50**

Véritables **Cachemires** des INDES nouveaux dessins, depuis **100**

Très grand choix de Chales tartans drapés, diagonale, anglais, etc., etc., depuis **5.75**

**COMPTOIR DE LINGERIE**

**Chemises** shirting à plis, garnies de dentelle **2.25**

**Camisoles** percale à plis, garnies broderie **1.90**

**Cols** percale, très-belles formes nouvelles **0.60**

**Cols** toile, dernière mode **0.90**

**Jupons** feutre bonne qualité **2.90**

Grande spécialité de costumes pour Enfants.

**Vêtements** drap toutes nuances, toutes formes et pour tout âge depuis **3.25**

**TROUSSEAUX ET LAYETTES**

**Gants** de drap, belle qualité... **0.90**

**Gants** de drap, qualité extra deux boutons... **1.45**

**Gants** peau de Suède, première qualité... **1.45**

Assortiment de Cravates Foulard Bonneterie, Bas, Chaussures, Fichus, Encas, Parapluies, etc., etc.

**COSTUMES** ET

**CONFECTION POUR DAMES**

**Rotonde** cachemire ourlé, longueur 120 centimètre valeur réelle 40 fr. **24.00**

**Rotonde** cachemire, doublée fourrures petit gris, col castor des Indes au prix extraordinaire de... **55.00**

**Joli Manteau Visite** drap moussé, longueur 120 cent., en loutre noir et marine **18.50**

**Visite** en beau drap noir, garnie de fourrure et d'une applique passementerie. **29.00**

**Belle Confection** drap noir, brut ou façonné, modèle élégant, garnie pelleuche et passementerie. **42.00**

**Costumes** très-soignés, forme nouvelles, depuis **40.00**

**Robes de Chambre** molleton 1<sup>re</sup> qualité, valeur réelle 18 fr. **9.75**

**Assortiment de fourrures** de toute nature Manchons, Boas, Cols, etc., etc., etc.

**Costumes** pour homme coupe de fer ordre, drap haute cout. et garantie à l'usage depuis **80.00**

**Draps** Anglais dernière nouveauté larg. 130 le mètre à... **4.75**

**RAYON DE BLANC**

**Shirting** extra sans apprêt pour chemises la pièce de 48 mètres **11.00**

**Flanelle** toile mi-blanche, largeur 70 centimètre très-bonne qualité **1.75**

**Toile** blanche de Courtrai, genre fin pour chemises de femme, la pièce de 15 mètres **18.00**

**Serviettes** blanche avec franges nid d'abeilles, la serviette **0.25**

**Mouchoirs** à vignettes, très-joli chiffre brodé couleur **0.95**

**Services** de table joli damassé blanc, 12 couverts avec nappe de 2 m. 50 la serviette **23.00**

**AFFAIRE EXCEPTIONNELLE**

**Linge** de table et de ménage crème, tissé à la main qualité extra : 12 serviettes, longueur 90 cent., largeur 70 cent. 1<sup>re</sup> nappe, long. 2 m. 50 larg. 1 m. 60 le service **20.00**

**Draps** p. pensionnaires, fil mi-blanchi, la paire **13.50**

**Draps** de maître, toile fil blanche, sans couture, long. 3 m. 50, larg. 2 m. 50, la paire **33.00**

**Chemises et Gilets** de flanelle pour homme sur mesure.

Toutes les marchandises sont marquées en chiffre connus pour être vendues à véritable prix fixe et avec la plus sincère loyauté. Envoi franco dans toutes la France d'échantillons et de tout achat au-dessus de **25 francs**.

Grande Fabrique de Meubles classiques et de luxe, boulevard Riquet, 36. — Magasin de vente, rue des Marchands, 32.

# MAISON DOUCÈDE

Rue de la Liberté, Cahors,

Préviens sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un grand assortiment de draperies Haute Nouveautés d'Elboeuf et Anglaises pour pantalons, Costumes complets, pardessus, et un très-beaux choix de gilets Haute Nouveauté pour c asaisond hiver.

Comme par le passé tout le soin désirable sera apporté à la confection des vêtements.

M. Doucède se recommande aussi pour l'Habit noir, costume de soirée, etc. **SOLIDITÉ, ÉLÉGANCE ET PRIX TRÈS-MODÉRÉS.**

## DELPECH

COUVREUR ZINGUEUR

23, rue de la Liberté, à Cahors,

A l'honneur d'informer MM. les Propriétaires et Entrepreneurs, que, établi à Cahors depuis peu, il se charge des Couvertures de bâtiments en zing ou en ardoise, toutes fournitures comprises.

Ornements en zing et garnitures en plomb. Chaines à dilatation. Couverture ardoise mosaïque. Couverture ardoise agrafée ou à pince, ne se déformant pas par suite de la déviation des charpentes en bois ou de la dilatation de celles en fer, et conservant toujours leur régularité première. L'ardoise étant inaltérable de sa nature, les couvertures défectueuses ne sont dûes qu'à la mauvaise façon.

Le **Sieur Delpech** espère que MM. les propriétaires voudront bien l'honorer de leur confiance. Il offre pour garantie de son travail l'appréciation de M. es architectes.

On trouve chez lui divers échantillons.

## MAISON DES 100,000 PALETOTS

Boulevard Nord, CAHORS

## A. PAQUIGNON

MAISON PRINCIPALE A PÉRIGUEUX

rue Taillefer et rue Condé, fondée en 1843.

Médaille d'Or à l'Exposition nationale de Périgueux.

VÊTEMENTS SUR MESURE HAUTES NOUVEAUTÉS.

## HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

RAYON SPÉCIAL DE CHEMISES

Dirigé par un Coupeur spécial breveté s. g. d. g.

Envois sur demande de Marchandises à condition et d'Échantillons, avec indications nécessaires pour prendre mesure soi-même.

La Maison des 100,000 Paletots garantit la qualité de toutes ses Fournitures. Elle échange ou rembourse celles qui ont cessé de plaire.

**PRIX FIXE INVARIABLE**

Tous les Envois sont faits Franco

AU PREMIER CHEMISIER

### E. CRAMANT-MASSIP

CHEMISES INFROISSABLES

Spécialité

De Lingerie pour homme, sur mesure

Seule Maison à Montauban

CHEMISE-BRETELLE SYSTÈME BREVETÉ

Représentée à CAHORS,

par **M. DIDES,**

Coiffeur-parfumeur, 17, Boulevard Sud.

**LA VELOUTINE**  
EST UNE  
Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth

PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU  
Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

## Aux Asthmatiques

L'asthme, la Toux, l'oppression, la Bronchite, le Catarrhe et toutes les maladies des voies respiratoires sont guéries par le traitement de M. AUBRÉE, médecin pharmacien.

Un traitement dont la réputation s'appuie sur dix-neuf ans d'existence, qui est journellement ordonné par d'illustres médecins de France et de l'Etranger, qui a permis de réunir un tel nombre d'attestations de guérisons, que deux jours suffisent à peine pour en prendre connaissance, qui n'a jamais provoqué le plus léger accident, qui n'exige aucun régime particulier, qui peut être suivi partout, même en voyage, et qui est à la portée des plus petites bourses, ce traitement sans rival, seul curatif de l'asthme, mérite bien la confiance que le public lui accorde. Des vieillards âgés de plus quatre-vingt-dix ans lui doivent leur guérison. Consultation par correspondance; renseignements gratuits. Adresser les lettres à MM. Aubrée et Gaillémoin à la Ferté-Vidame (Eure et Loire).

## A VENDRE

BONNE OCCASION

des

APPAREILS DE PHOTOGRAPHIE

avec nombreux accessoires.

S'adresser au bureau du Journal

## Cépages Américains

JACQUEZ à couper sur souche

à des prix très-modérés.

Chez M. Douyssel, route Capes-tang, Béziers (Hérault).

## Banque Hypothécaire de France

4, rue de la Paix, à Paris,

Société anonyme, Capital Cent millions de francs.

Prêts actuellement réalisés sur 1<sup>er</sup> hypothèque.

**Quatre-vingt Millions.**

Le 10 novembre 1880, à 3 heures aura lieu au siège social, le 5<sup>e</sup> tirage public des obligations émises le 10 janvier dernier à 480 fr. et qui sont toutes remboursables à 1000 fr. — **Pour avoir droit au tirage, les titres doivent être libérés de 100 fr.**

La liste complète des 200 numéros sortis sera publiée par tous les journaux de Paris.

**LA GAZETTE DE PARIS**  
Le plus grand des journaux financiers  
NEUVIÈME ANNÉE  
Paraît tous les Dimanches  
PAR AN

4 FRANCS  
ABONNEMENTS D'ESSAI  
2<sup>FR.</sup> LA Première Année

Prime Gratuite  
LE BULLETIN AUTHENTIQUE  
des TIRAGES FINANCIERS et des VALEURS à LOTS  
PARAISANT TOUTS LES 15 JOURS.  
Document inédit, renfermant des indications qu'on ne trouve dans aucun journal financier.

ENVOYER MANDI-POSTE ou TIMBRES-POSTE  
59, Rue Talbot — Paris 3

LES CÉLÉBRITÉS MÉDICALES

recommandent l'emploi

du

SAVON ROYAL de THRIDAGE

de

VIOLET

pour l'hygiène, la fraîcheur et le relèvement de la peau

du visage et des mains.

HORS CONCOURS à l'EXPOSITION  
Universelle de 1887

PREMIERS PRIX  
aux  
CONCOURS  
régionaux  
du Midi.

USINE  
à  
LOURDES  
Fondée en 1729

ADMINISTRATION  
PARIS, 7, rue d'Argenteuil, 7, PARIS

**TONIQUE DULAC**

Guérison radicale des cors aux pieds

Seul dépôt général,  
pharmacie LACOMBE, à Cahors

S'expédie contre 1 fr. timbres-poste

**PHÉNOLINE DULAC**

Ls plus puissant spécifique des  
maux de dents cariées

Prix : 1 fr. 25

Dépôt, pharmacie LACOMBE, à Cahors

**LIQUEUR VINEUSE**

dite essence Bordelaise pour l'amélioration des vins de table

Dose pour 2 barriques 1 fr. 25

Dépôt, pharmacie LACOMBE à Cahors

ACHETEZ RIEN SANS RÉCLAMER DES COUPONS COMMERCIAUX

Remboursement gratuit assuré de toutes vos dépenses

Un CAPITAL à votre famille. Une RETRAITE à votre vieillesse. Un HÉRITAGE à vos enfants

S'adresser pour les renseignements, à la Succursale, rue du Parc, Cahors.

## Pharmacie centrale de Cahors.

Dépôt de toutes les spécialités françaises et étrangères

Eaux minérales naturelles de France et de l'étranger.

## ESCROUZAILLES

PHARMACIEN

Successeur de VINEL

Spécialité de Bandages, Bas à varices, Ceintures ventrières, Appareils en Caoutchouc et Articles d'allaitement. Irrigateurs - Clyso.

La Pharmacie centrale de Cahors se recommande à sa nombreuse clientèle par la grande attention qu'elle porte dans ses préparations pharmaceutiques, la qualité et la fraîcheur de ses produits, sortant des premières fabriques de France et de l'Etranger, la promptitude dans l'exécution et la modicité de ses prix.

Spécialité de Vin de Quinquina ferrugineux au Malaga. — Vin de Quinquina supérieur au Malaga, Madère, Vieux Bordeaux, Vieux Cahors. — Grand choix de Pastilles et Pâtes pectorales, d'un goût exquis et d'une efficacité sûre dans les Rhumes. — Élixir vermifuge Bonafous. — Extrait fluide des trois quinquinas pour préparer soi-même et à l'instant un bon litre de vin de quinquina. — Liqueur de goudron, Eaux de toilette, toniques, hygiéniques. — sirop pectoral et Pastilles des Chantres, infailibles contre les Rhumes récents ou anciens. Thé et Chocolats variés.

## Tuilerie et Briqueterie Mécaniques

USINE A VAPEUR

## A. - G. ROBIN

VILLENEUVE-SUR-LOT (Lot-et-Garonne).

1<sup>er</sup> prix, médaille d'ARGENT..... Nérac, 1877.

Diplôme de mérite, médaille d'ARGENT..... Italie, 1878.

1<sup>er</sup> prix médaille d'OR..... Agen, 1879.

TUILES (sept modèles, BRIQUES pleines et creuses, ornements et poterie de bâtiments

et jardins, Carrelage, Capes, Statues, Pots à fleurs, etc.

Toute commande de Tuiles et Briques est remplie dans les 24 h.

Sur demande, envoi franco des prospectus, prix-courants, notices et instructions.

ON DEMANDE de soudeurs, Mouleurs, Estampeurs pour Fleurons, poinçons, coupe, suspensions, statues et ornements divers.

COMPLÈMENT FACULTATIF DU MUSÉE DES FAMILLES

## MODS VRAIES DU TRAVAIL DE FAMILLES

Journal mensuel, le seul journal qui donne aujourd'hui des explications de petits ouvrages et travaux à l'aiguille. Patrons, Modèles, Broderies, Crochets Tapisseries colorées, Tricot, Ouvrages nouveaux, Musique, Chiffres des abonnés en Broderie. — Paris, 7 francs par an; Départements franco, 8 fr. 50, avec le MUSÉE, 13 francs et 16 francs. On s'abonne au Journal du Lot.

Bureaux: 41 rue Saint-Roch, Paris.

## MUSÉE DES FAMILLES

Une livraison par mois avec dix à quinze magnifiques gravures inédites dans un splendide volume par an. NOUVELLES, HISTOIRES, SCIENCES, VOYAGE, BEAUX-ARTS, ACTUALITÉS. Moralité irréprochable. Texte par A. Genevay, H. de la Blanchère, Bertoud, Cométant, Deslys, Etienne Marcel, Chalmel, Paul Cellières, R. de Navery, Verné, etc. Illustration, par A. de Bar, Bertall, Doré, Foulquier, Gavarni, Jannot, Lix, H. Scott, C. Gilbert, Kauffmann, Morin, etc. — Le volume de 1879 (46<sup>e</sup> année de la collection) est en ventes

Collection: les 45 premiers volumes, chacun, Paris 4 francs, le 46<sup>e</sup> volume, Paris 7 fr. (France et union postale); 1 volume 1 fr., 2 vol. 1,50, 3 vol. 2 fr. et à partir de 4 vol. 25 en plus par volume. — Nota. — Les volumes reliés se payent 1 fr. 50 en plus par volume.

ENVOI D'UN NUMÉRO SPÉCIMEN, MUSÉE ET MODS, CONTRE 50 CENT. EN TIMBRES-POSTE

## BAYLES, JNE

RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS,

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou bien par des verres mal appropriés à leurs yeux, qu'on trouve, chez lui un grand assortiment de lunettes, de conserves en verre cristal, blanches, colorées, fumées des meilleures fabriques de Paris, verres de irchange pour myopes, et pour presbytes; on trouvera aussi le même assortiment en longues-vues, lorgnettes, jumelles de spectacle, lorgnons, pince-nez faces à main, bonsoles, loupes, pièces à lire, baromètres, thermomètres, hygromètres, éprouvettes, pèse-liqueurs en tout genre, alambics pour l'essai des vins, boîtes de mathématiques, graphomètres, décimètres, équerres, niveaux-deaux et à bulle-d'air, miroirs, jalons, chaînes d'arpenteurs, compte-fils; microscopes, porte-monnaies, porte-feuilles, passe-partout assortis, cannes, gibecières, sacs de fantaisie et de voyage, stéréoscopes, épreuves groupées et paysages etc., etc.

Le Magasin de Lunetterie situé ci-avant au fond de la rue de est transféré au bout de la même rue.

ORFÈVRES ET COUVERTS

DE LA MAISON CHRISTOFLE

ET RÉARGENTURE.

BIJOUTERIE RELIGIEUSE

ET ACHAT DE VIEILLES MATIÈRES

D'OR ET D'ARGENT.

ARTICLES DE PARIS,

TONDEUSES, TOURNE-BROCHES

ET RÉPARATIONS.

ASSORTIMENT

DE REVOLVERS DES FABRIQUES

DE LIÈGE.